

# NEWSLETTER PARTENAIRES

Avril 2022 n°30



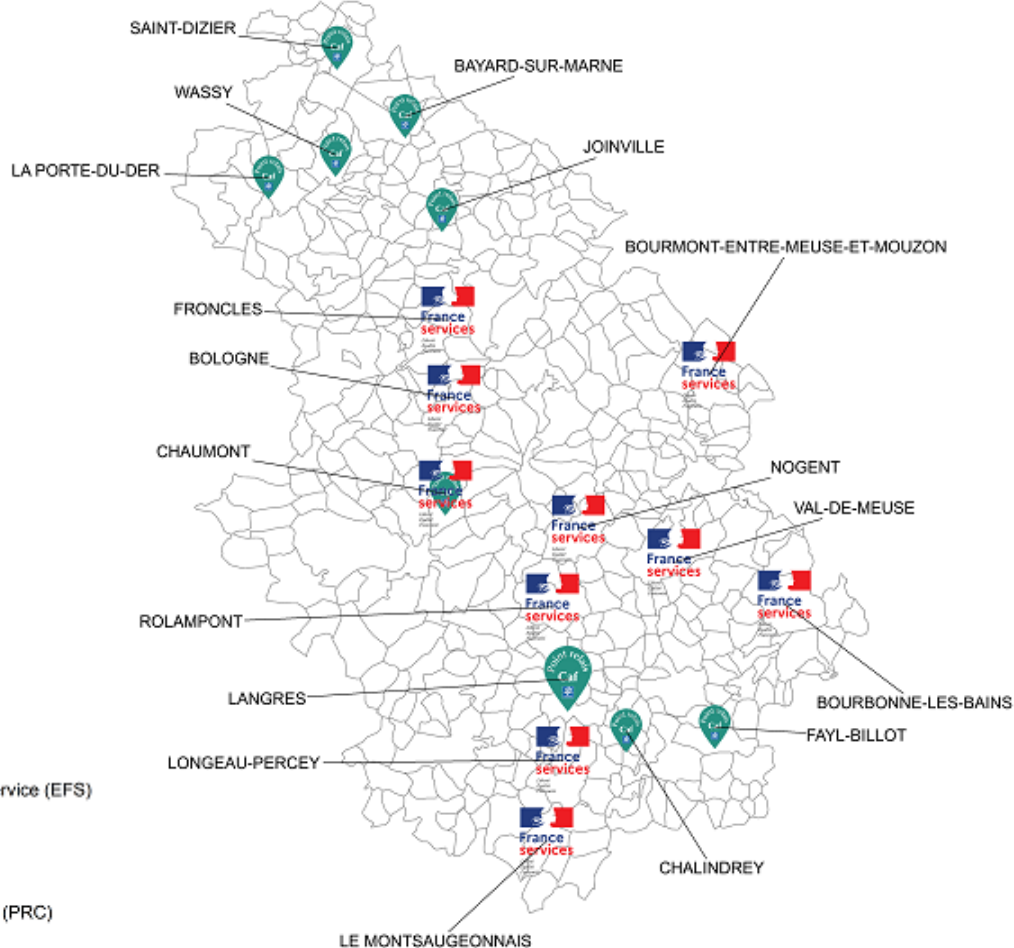
# INFOS CAF 52

## A LA UNE - ACTU DU TERRITOIRE

### 18 partenaires d'accueil dans le département

Afin de répondre aux attentes et besoins des usagers, 18 Espaces France Services ou Points Relais Caf sont accessibles dans le département pour accompagner les allocataires dans leurs démarches, délivrer des informations générales et personnalisées sur les droits et accompagner à l'utilisation du site internet [caf.fr](http://caf.fr).

Retrouvez la liste des Espaces France Services et Points Relais Caf sur [caf.fr](http://caf.fr), rubrique « Contacter ma caf », « Points d'Accueil ».



Communes avec Espace France Service (EFS)



Communes avec Points Relais Caf (PRC)





## ACTU NATIONALE

### Devenir animateur ? La Caf aide au financement du BAFA

Le Bafa est une entrée dans le monde de l'animation avec des responsabilités et du travail en équipe. Il permet de gagner en autonomie, de découvrir de nouveaux lieux et d'encadrer des enfants et adolescents durant leur temps de loisirs.

**La Caf peut aider à financer le Bafa, à hauteur de 300€, sous forme de bourse.**

Cette aide s'adresse aux jeunes :

- dès 17 ans, toujours rattachés au dossier des parents allocataires à la Caf52,
- résident en Haute-Marne,
- inscrits au stage de formation générale pour la préparation du Bafa.

Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur permet d'obtenir un diplôme et d'acquérir une expérience pratique. Pour s'inscrire, rendez-vous sur la plateforme BAFA-BAFD sur [jeunes.gouv.fr](https://jeunes.gouv.fr). Une autorisation parentale est à prévoir pour les moins de 18 ans.

Devenir animateur vous tente ?  
La Caf vous aide à financer votre Bafa !



Devenir animateur vous tente ?  
La Caf vous aide à financer votre Bafa !



## ACTU NATIONALE

### HELP, une offre à destination des travailleurs indépendants

Les travailleurs indépendants (artisan, commerçant ou encore professionnels libéraux exerçant une activité non réglementée) peuvent rencontrer des difficultés passagères dans le cadre de l'exercice de leur activité.

La Sécurité Sociale peut les accompagner et aider, un lien dédié est accessible via l'adresse suivante : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/help-aide-aux-entreprises-en-difficultes-52>

TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS\* DE GESTION OU PERSONNELLES ?

\*Conjoncture défavorable, difficultés de trésorerie, baisse du chiffre d'affaire, événements familiaux, problèmes de santé, ...

ÇA PEUT VOUS ARRIVER ET ON PEUT VOUS ACCOMPAGNER

AGISSONS ENSEMBLE !

**HELP!**  
Lettre globale de la Sécurité sociale pour vous accompagner dans vos difficultés

Étude de vos droits aux prestations familiales, logement, RSA, prime d'activité...

Accompagnement aux démarches, aide à la recherche d'emploi...

Mise en place de délais de paiement, modification des conditions, action sociale, aides financières, prise en charge des cotisations...

Accompagnement social.

Caratsat

Urssaf

Assurance Maladie

Contactez l'équipe HELP!

2019

## CAF CONNECT

### Prochains Webinaires :

«Accompagnement DTR» - mardi 12/4 à 16h

«Nouveaux Allocataires» - mardi 12/4 à 16h30

«Partenaires» – jeudi 5/5 à 16h

## A venir : refonte du site [caf.fr](https://caf.fr)

Pour faciliter l'accès à l'information et tenir compte des retours des utilisateurs, le site [caf.fr](https://caf.fr) se transforme. L'ergonomie, la navigation, les fonctionnalités, les rubriques du site vont évoluer pour favoriser une approche « Parcours usagers » et privilégier un accès au contenu par le mobile.

Une Newsletter spéciale sera diffusée lors de la mise en ligne de ce nouveau site.

## LA CAF A VOS CÔTÉS

Une adresse mail à jour,  
une communication plus rapide !

Donner son adresse mail, c'est le meilleur moyen de gagner du temps et de ne rater aucune information importante sur les droits et le traitement de son dossier.

### Comment faire ?

Se connecter à l'Espace Mon Compte ou sur l'application mobile Caf - Mon Compte : dans la rubrique « Mon profil », puis cliquer sur « Consulter ou modifier ».

Dans le cadre de la protection des données personnelles, l'utilisateur doit enregistrer sa propre adresse mail. S'il fait partie d'un foyer allocataire, tous les membres doivent avoir une adresse mail personnelle et différente.

Si l'allocataire a déjà donné son adresse mail, il doit penser à vérifier régulièrement qu'elle est bien à jour et qu'il la consulte régulièrement.

3230

Service gratuit  
+ prix appel

